



Comité Régional d'Équitation

des Pays de La Loire

Règlement Championnat Régional Hunter 2021

Le Championnat Régional Hunter 2021 aura lieu le Dimanche 24 Octobre 2021 à Bazoges en Pareds.

Pour l'ensemble de ce Championnat Régional, le règlement FFE Hunter en vigueur s'applique. Les dispositions spécifiques Championnat Régional, qui s'ajoutent à ce règlement, sont les suivantes :

Les épreuves proposées sont : Amateur 4 mixte, Amateur 3 mixte, Amateur 2 mixte, Amateur 1 mixte, Amateur Elite mixte.

Le classement Championnat régional sera le classement de l'épreuve, dont on extraira les concurrents hors CRE Pays de la Loire.

Les cavaliers peuvent engager autant de chevaux qu'ils le souhaitent sur l'ensemble des épreuves dans le respect du règlement FFE Hunter 2021.

Si un cavalier monte plusieurs chevaux lors de cette journée de championnat :

- Il doit **déclarer le cheval qu'il souhaite monter pour le classement Championnat Régional**. Les déclarations sont à envoyer par mail à communication@crepdll.fr, avant le Vendredi 22 Octobre à 12h00.
En tous les cas, la déclaration du cheval comptant pour le classement Championnat Régional doit être faite avant le début de la 1^{ère} épreuve du cavalier auprès du jury.
- Si le cavalier monte 2 chevaux dans une même épreuve, le cheval comptant pour le classement «Championnat Régional » doit être monté en premier.
- En l'absence de déclaration de cheval de Championnat, le jury retiendra pour le Championnat le résultat du 1^{er} cheval monté sur l'épreuve de plus fort indice auquel le cavalier aura participé. (*ex : le cavalier monte 1 cheval en Am 4 et 2 chevaux en Am 2, nous retiendrons pour le Championnat le résultat du 1^{er} cheval monté en Am 2*).

Les 3 premiers de chaque Championnat Régional seront récompensés.

Un tiers des cavaliers seront récompensés dans chaque Championnat Régional, dans la limite de 8 prix maximum.

Les cavaliers classés au Championnat Régional devront impérativement être présents en tenue à la remise des prix .